

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2025



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2025

Fondation Les Arts Florissants – William Christie
Le Bâtiment
85120 THIRÉ

Aux membres de la fondation Les Arts Florissants – William Christie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation LES ARTS FLORISSANTS-WILLIAM CHRISTIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexes des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne l'analyse des arrêtés de subventions et des différents contrats d'engagement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés

Votre fondation constitue des fonds dédiés sur les dons affectés à des projets, tels que décrits dans le paragraphe "fonds dédiés et reportés" de la note "règles et méthodes comptables" et tels que présentés dans la note "variation des fonds dédiés - subvention d'exploitation" de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Fondation "LES ARTS FLORISSANTS – WILLIAM CHRISTIE" décrites dans la note "Variations des fonds dédiés – Subventions d'exploitation" de l'annexe, sur la base des éléments disponibles ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés que le paragraphe "fonds dédiés" de la note "règles et méthodes comptables" et que la note "variation des fonds dédiés - subvention d'exploitation" de l'annexe fournissent une information appropriée

Biens immobiliers

Le paragraphe "immobilisations incorporelles et corporelles" de la note "règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'approche par composants des biens immobiliers.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la Fondation "LES ARTS FLORISSANTS – WILLIAM CHRISTIE" décrite dans le paragraphe "immobilisations incorporelles et corporelles" de la note "règles et méthodes comptables" de l'annexe précitée,

sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans le paragraphe "immobilisations incorporelles et corporelles" de la note "règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 11 juin 2026.

SARL LE-CAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lamy', is written over a horizontal line.

Vincent LAMY – Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	334 996	142 499	192 497	197 496
Autres immobilisations incorporelles	1 054 003	916 720	137 284	75 308
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes	169 240		169 240	274 349
Immobilisations corporelles				
Terrains	860 666		860 666	826 266
Constructions	4 888 132	681 004	4 207 128	3 010 970
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	1 166 548	325 196	841 353	711 590
Autres immobilisations corporelles	184 465	145 040	39 425	38 303
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	1 246 162		1 246 162	2 026 641
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	9 904 213	2 210 459	7 693 755	7 160 924
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	42 547		42 547	52 643
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	224 560	7 608	216 952	103 918
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 024 589		1 024 589	1 114 121
Charges constatées d'avance	56 116		56 116	66 114
Valeurs mobilières de placement	5 650		5 650	5 476
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	26 463		26 463	518 594
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 379 926	7 608	1 372 317	1 860 865
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	11 284 139	2 218 067	9 066 072	9 021 789

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 163 076	2 163 076
Fonds propres complémentaires	1 087 103	1 087 103
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	550 012	569 377
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-893 787	-436 362
Excédent ou déficit de l'exercice	-906 006	-476 791
Situation nette	2 000 397	2 906 403
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	205 244	138 973
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	2 205 642	3 045 376
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 136 555	4 353 878
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	5 136 555	4 353 878
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	32 607	32 339
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	32 607	32 339
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	181 337	4 471
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	660 653	574 374
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	767 684	840 918
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 567	85 432
Produits constatés d'avance	28	85 000
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	1 691 269	1 590 196
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	9 066 072	9 021 789

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens	23 091	13 303
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 542 083	3 157 490
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 142 067	1 210 783
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	768 182	1 474 801
Mécénats	1 503 556	2 232 947
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 902 143	621 410
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 515	4 275
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 461	
Utilisations des fonds dédiés	306 759	537 189
Autres produits	40 584	116 433
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	8 240 441	9 368 631
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	12 442	42 267
Variation de stocks	10 037	-33 383
Autres achats et charges externes	2 565 019	2 617 825
Aides financières	-4 550	
Impôts, taxes et versements assimilés	115 780	133 875
Salaires	3 355 591	3 754 136
Cotisations sociales	1 496 050	1 823 176
Dotations aux amortissement et dépréciations	493 447	293 730
Dotations aux provisions	4 783	4 708
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	1 089 435	1 176 804
Autres charges	135 762	139 601
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	9 273 795	9 952 737
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 033 355	-584 106
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	175	
Autres intérêts et produits assimilés	8 531	381
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		554
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	8 706	934

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées		7 716	4 735
Différences négatives de change		85	45
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	7 801	4 780
	RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	905	-3 846
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-1 032 449	-587 952
Produits exceptionnels	V		24 654
Charges exceptionnelles	VI	6 091	24 376
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-6 091	278
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	-132 534	-110 883
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	8 249 147	9 394 219
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	9 155 153	9 871 010
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	-906 006	-476 791
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		1 500	
Bénévolat		34 598	37 277
	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36 098	37 277
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		1 500	
Prestations en nature			
Personnel bénévole		34 598	37 277
	TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36 098	37 277

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 9 066 072 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -906 006 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Présentation de l'objet social

Fondés en 1979 par William Christie, Les Arts Florissants sont l'un des ensembles de musique baroque les plus reconnus au monde. Fidèle à l'interprétation sur instruments anciens, cette formation a joué un rôle pionnier pour faire redécouvrir dans toute son actualité la musique européenne des XVII^e et XVIII^e siècles. Aujourd'hui, c'est ainsi une centaine de concerts et de représentations que Les Arts Florissants proposent chaque année sur les plus grandes scènes françaises et internationales, sous la direction de William Christie et de Paul Agnew.

La Fondation Les Arts Florissants - William Christie reconnue d'utilité publique a pour but la pérennisation de l'oeuvre de William Christie dans les domaines de la musique et des jardins. Elle a pour mission de :

- poursuivre et pérenniser le travail d'exploitation et de diffusion du patrimoine musical des XVII^e et XVIII^e siècles avec l'ensemble musical Les Arts Florissants en France et à l'étranger ;
- transmettre les savoirs et savoir-faire liés à l'univers baroque, et notamment à la musique et aux jardins ;
- gérer, entretenir, développer et faire connaître au public le domaine de Thiré, composé en particulier des jardins, reconnus "Jardins remarquable" par le Ministère de la Culture, et du "logis du Bâtiment", lieux d'expression de l'artiste William Christie, inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, et y développer une activité culturelle en lien avec les buts cités ci-dessus ;
- participer à tous projets artistiques ou pluridisciplinaires ayant une relation avec les alinéas 1 à 3 précédemment.

La Fondation Les Arts Florissants exerce son action tant en France qu'à l'étranger.

Pour soutenir et développer ces projets Les Arts Florissants fait appel public à la générosité.

Faits caractéristiques

Absence d'évènement significatif à l'exception des investissements pour 1 010 393 € (dont 885 588 € d'immobilisation en cours) et de la perte de l'exercice de - 906 006 €.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le règlement 2023-03 à compter du 01/01/2025.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Immobilisations corporelles :

Afin de répondre aux préconisations du règlement CRC n°2004-06 sur les actifs, l'ensemble des constructions inscrites à l'actif ont fait l'objet d'une approche par composant. En l'absence de sources réglementaires, il a été retenu, pour la décomposition, la grille proposée dans l'annexe A de l'avis n°2004-11 du 23 juin 2004 relatif aux modalités d'application par composants et des provisions pour gros entretien dans les organismes de logement social (résultant du règlement n°2000-06 relatif aux passifs et du règlement n°2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifié par le règlement n°2003-07) :

Composants	Répartitions
Structure	80.50 %
Menuiseries extérieures	3.30 %
Chauffage	3.20 %
Etanchéité	1.10 %
Ravalement	2.10 %
Electricité	5.20 %
Plomberie	4.60 %
Ascenseurs	
Total	100 %

En l'absence d'information des notaires, les actifs immobiliers hors agencements ont été majoritairement répartis comme suit : environ 30% pour les terrains et 70% pour la construction. Les frais d'acquisition des immobilisations (Frais d'actes de notaire) sont comptabilisés par option en charge.

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à la marque et aux coûts de production des albums musicaux produits dont les principaux de l'exercice sont les suivants :

- Bach cycle 1 Cantates de Jeunesse pour 34 394 €,
- Duo de Clavecins pour 22 178 €,
- Molières et ses Musiques pour 17 791 €.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

L'amortissement des albums musicaux produits s'effectue sur 3 ans (50% / 25% / 25%).

• Constructions	10 à 50 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans,
• Installations industrielles	5 à 10 ans,
• Matériel et outillage	4 à 5 ans,
• Matériel de transport	4 à 5 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	5 à 10 ans,
• Autres	5 à 10 ans.

Stocks

Les stocks de CD, DVD et livres sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03 et ANC 2023-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 32 607 euros. Cette provision correspond au montant des droit d'auteurs-interprètes annoncé par Spedidam pour les années 2021 à 2025 selon le tarif annoncé par Spedidam et non réclamé à ce jour par la Spedidam.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 176 149 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 5 136 555 euros et se répartissent sur les projets suivants :

- Projets de production pour 26 673 €
- Projets d'investissements pour 5 109 881 €.

Les fonds dédiés comprennent ceux affectés aux investissements et ceux affectés à la production. La fondation a décidé de reprendre les fonds dédiés à hauteur des amortissements et les charges correspondants à l'objet.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 348 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 25.67 €/heure correspond à un montant de 34 598 euros.

La Fondation a également bénéficié de la mise à disposition d'instruments par l'Atelier Marc Ducomet, pour une valeur estimée à 1 500 €.

Honoraires Commissaires aux comptes

	Commissaires aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	15 000 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	15 000 €

Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

Fonds propres

Le montant total de la dotation issu de la dotation initiale initiale et des augmentations lors des exercices suivants s'élève à 2 163 076€ au 31/12/2025 et se compose de :

- 315 000€ issus de la fusion avec les Arts Florissants,
- 891 614€ issus de la dévolution du fond de dotation les Jardins de Musique,
- 835 918€ liés à la donation de M. William Christie de l'ensemble de ses biens immobiliers du domaine de Thiré,
- 20 000€ liés à la donation de M. Henry-Claude Cousseau
- 97 544€ liés à la donation de Chanel
- 3 000€ liés à la donation de Smadja et Tellier/Trenty

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	334 996			334 996	
Autres immobilisations incorporelles	816 619	237 384		1 054 003	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	274 349	107 250		169 240	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 425 965	344 633		1 558 239	
Immobilisations corporelles					
Terrains	826 266	34 400		860 666	
Constructions	3 519 174	207 825		4 888 132	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	916 772	67 585		1 166 548	
Autres immobilisations corporelles	179 002	22 888	17 426	184 465	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 026 641	593 936		1 246 162	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 467 856	926 633	17 426	8 345 974	
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL GÉNÉRAL	8 893 820	1 271 266	17 426	9 904 213	
Ventilation des augmentations					
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Virements			Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports Créations
Total immobilisations incorporelles	344 633			344 633	
Total immobilisations corporelles	926 633			926 633	
Total immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	1 271 266			1 271 266	
Ventilation des diminutions					
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Virements			Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions Mises hors service
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles	17 426			17 426	
Total immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	17 426			17 426	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	137 500	5 000		142 499
Autres immobilisations incorporelles	741 311	175 408		916 720
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	878 811	180 408		1 059 219
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	508 204	177 724	4 923	681 004
Installations techniques, matériel et outillages industriels	205 182	97 703	-22 310	325 196
Autres immobilisations corporelles	140 699	26 275	21 934	145 040
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	854 085	301 702	4 548	1 151 240
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	1 732 896	482 110	4 548	2 210 459

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	180 408				
Immobilisations corporelles	301 702				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	482 110				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 548			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	4 548			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	8 027	8 027	
Clients, usagers et comptes rattachés	216 533	216 533	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	956	956	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	132 534	132 534	
Taxe sur la valeur ajoutée	164 188	164 188	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	119 377	119 377	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	607 534	607 534	
Charges constatées d'avance	56 116	56 116	
TOTAL	1 305 265	1 305 265	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	181 337	181 337		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	660 653	660 653		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	183 685	183 685		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	548 626	548 626		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 483	5 483		
Autres impôts, taxes et assimilés	29 891	29 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	81 567	81 567		
Produits constatés d'avance	28	28		
TOTAL	1 691 269	1 691 269		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	3 250 179				3 250 179
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	569 377			19 365	550 012
Report à nouveau	-436 362	-476 791	19 365		-893 787
Excédent ou déficit de l'exercice	-476 791	476 791	-906 006		-906 006
Situation nette	2 906 403		-886 641	19 365	2 000 397
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	138 973		135 051	68 779	205 244
Provisions réglementées					
TOTAL	3 045 376		-751 590	88 144	2 205 642

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
DRAC		47 394	2 060	45 333
Département	31 795	10 000	1 545	40 250
Région	42 393	20 717	4 312	58 799
Européenne		60 862		60 862
TOTAL	74 188	138 973	7 917	205 244

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Fondation du Patrimoine	408 610	100				408 710	
Dons reçus	3 945 269	1 089 335	306 759			4 727 845	
TOTAL	4 353 879	1 089 435	306 759			5 136 555	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	32 339	4 783	4 515		32 607
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	32 339	4 783	4 515		32 607
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	32 339	4 783	4 515		32 607

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	7 608			7 608
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	7 608			7 608
TOTAL GÉNÉRAL	7 608			7 608

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

		31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de charge		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
TOTAL			
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
Mise à disposition gratuite d'instruments		1 500	
TOTAL		1 500	
862 - Prestation			
TOTAL			
864 - Personnel bénévole			
Bénévolat		34 598	37 277
TOTAL		34 598	37 277
TOTAL GENERAL		36 098	37 277
		31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de ressources		Crédit	Crédit
870 - Dons en nature			
TOTAL			
871 - Prestation en nature			
Mise à disposition gratuite d'instruments		1 500	
TOTAL		1 500	
875 - Bénévolat			
Bénévolat		34 598	37 277
TOTAL		34 598	37 277
TOTAL GENERAL		36 098	37 277

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	13	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	30	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	43	

Commentaire

Tableau de subventions d'exploitation

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	①	②	①-②
Subvention DRAC	967 363	967 363	
Subvention Vendée	94 787	94 787	
Subvention CNM	72 000		72 000
Total subventions d'exploitation	1 134 150	1 062 150	72 000

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs			74 495		74 495
Montants de l'exercice			13 121		13 121
TOTAL			87 616		87 616
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus			13 595		13 595
Entre 1 et 5 ans			10 669		10 669
A plus de 5 ans					
TOTAL			24 264		24 264
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :					

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 504	49 629
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	198 364	188 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 840	46 572
Instruments de trésorerie		4 343
TOTAL	281 708	289 144
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	41 494	21 420
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	-3 180	425 722
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		70
Instruments de trésorerie		
TOTAL	38 314	447 212

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	28	85 000
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	28	85 000
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	56 116	66 114
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	56 116	66 114

Commentaires : néant

Ventilation des ressources d'exploitation

	Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
Chiffres d'affaires France		699 070
Chiffres d'affaires étrangers		1 733 829
	TOTAL	2 432 899

Commentaire